



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHAUNY-TERGNIER-LA FERÉ

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère. Elle sera publiée sur le site internet de la collectivité.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif 2021 a été voté le 22 mars 2021 par le conseil communautaire. Il est composé d'un budget principal de 9 budgets annexes. Il peut être consulté sur simple demande au service accueil de la communauté d'agglomération aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 01 mars 2021. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- il intègre les reports des résultats 2020 et les restes à réaliser.

A) BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 31 037 621,70 €
Section d'investissement : 15 178 307,62 €

Ce projet de budget intègre le résultat de l'exercice 2020, à savoir :

Report de l'excédent de fonctionnement : 6 352 283,70 €
Report de l'excédent d'investissement : 3 335 248,10 €

Recettes de fonctionnement :

La répartition par grandes masses est la suivante :

1°) Fiscalité locale : 16 354 193 € sur la base des taux fiscaux moyens suivants :

Foncier bâti : 2,38 %
Foncier non bâti : 8,44 %
Le taux de CFE est arrêté à : 24,87 %

Une recette de 4 811 000 € est inscrite au compte 7382 – fraction de TVA et correspond au montant de taxe d'habitation perçu en 2020.

	BP 2021
Taxe Foncier Bâti	1 170 053 €
Taxe foncier non bâti	147 843 €
CFE	3 464 000 €
TAFNB	49 457 €
Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises	1 527 454,00 €
Taxe sur les surfaces commerciales	649 000,00 €
Imposition Forfaitaire sur les entreprises de réseau	574 612,00 €
Attributions de compensation négatives	732 423,00 €
FNGIR	2 659 647,00 €
FPIC	377 533,00 €
Taxe GEMAPI	191 172,00 €
Fraction de TVA	4 811 000,00 €
Total	16 354 194,00 €

2°) Les dotations et participations : 7 388 723 €

La dotation d'intercommunalité : 1 700 580 € (- 5 %)
Les dotations de compensation : 2 355 474 €
La dotation de Compensation de perte de TP : 1 616 062 €
Les compensations pour exonération de fiscalité versées par l'Etat : 824 000 €

Les autres recettes (subventions de l'Etat, de la Région, du Département et des partenaires financiers sont estimées à 1 025 829 €) réparties comme suit :

Subventions de l'Etat :
Chantiers d'insertion : 280 000 €

Subventions de la Région :
Proch-emploi : 100 000 €

Subventions départementales :
Chantiers d'insertion : 85 800 €

Subvention des communes :
Scolaire : 13 800 €

Autres organismes (546 229 €) :

PIG	87 636 €
OPAH	75 493 €
AAGV	29 000 €
Scolaire	1 500 €
ALSH	180 000 €
Adulte relais	25 000 €
Lieu accueil parents enfants	11 600 €
Halte-garderie	103 000 €
Relais assistants maternels	33 000 €

3°) Les opérations d'ordre pour 49 100 €
Amortissements des subventions

4°) Les produits des services et du domaine pour 77 000 €
Ventilés comme suit :

ALSH : 27 000 €
Multi-accueil : 31 000 €
Scolaire : 8 000 €
Remboursement des mises à dispositions de personnels auprès des communes membres : 3 000 €
Aire d'accueil des gens du voyage : 8 000 €

5°) L'atténuation des charges (chapitre 013) : 580 600 € correspondant au remboursement sur rémunérations du personnel, et transfert vers les budgets annexes :

Personnel du service des eaux : 365 600 €
Personnel du service déchets (charges indirectes) : 65 000 €
Remboursements liés aux activités syndicales et arrêts maladie : 150 000 €

6°) Les produits de gestion courante sont estimés à 112 500 € correspondant principalement aux loyers et aux remboursements de la taxe foncière du local abritant la MEF du pays Chaunois et de la maison de santé de Sinceny.

7°) L'excédent antérieur reporté arrêté à 6 352 283,70 €

Le détail est le suivant :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
013 - atténuation des charges	580 600,00 €
6419 - Remboursements rémunération personnel (eau)	365 600,00 €
6419 - Remboursements rémunération personnel (déchets verts)	65 000,00 €
6419 - Remboursements rémunération personnel	150 000,00 €
70 - Produits des services et du domaine	77 000,00 €
70388 - Autres redevances et recettes diverses	8 000,00 €
70632 - Redevance droits	29 000,00 €
7066 - Prest service et redevance droit social	29 000,00 €
70875 - MAD personnel communes du groupement	3 000,00 €
70878 - Part frais scolarité	8 000,00 €
73 Impôts et taxes	16 354 193,00 €
73111 - Impôts directs locaux	4 831 352,00 €
73112 - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises	1 527 454,00 €
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	649 000,00 €
73114 - Imposition Forfaitaire sur les entreprises de réseau	574 612,00 €
73211 - Attributions de compensation négatives	732 423,00 €
73221 - FNGIR	2 659 647,00 €
73223 - FPIC	377 533,00 €
7346 - Taxe GEMAPI	191 172,00 €
7382 - fraction de TVA	4 811 000,00 €
74 - Dotations et participations	7 511 945,00 €
74124 - dotation d'intercommunalité (ex DGF)	1 700 580,00 €
74126 - Dotation de compensation	2 355 474,00 €
74718 - Sub autres organismes d'Etat	280 000,00 €
7472 - Sub région	100 000,00 €
7473 - Sub département	85 800,00 €
74748 - Sub autres communes	13 800,00 €
7478 - Sub autres organismes	546 229,00 €
748313 - Alloc compensatrices perte spécifique de TP	1 606 062,00 €
74833 - Etat compensation de CFE	64 000,00 €
74834 - Etat compensation de Taxe foncière	760 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	112 500,00 €
752 - Revenus des immeubles	103 896,00 €
758 - Produits divers de gestion courante	8 604,00 €
042 - Opérations d'ordre de section à section	49 100,00 €
777 - Quote part subv invest transférées	49 100,00 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE CACTLF	6 352 283,70 €
002 - Excédent 2019 - CACTLF	6 352 283,70 €
Recettes de fonctionnement	31 037 621,70 €

Dépenses de fonctionnement :

1°) Chapitre 011 : Charges à caractère général : 3 138 969,22 € stable par rapport à 2020 :

La ventilation par services est la suivante :

2000 – Scolaire	700 000,00 €
7650 - EAU PLUVIALE	440 000,22 €
6000 - Habitat	264 100,00 €
0001 - Non ventilable	206 308,00 €
1513 - ZES Pays Chaunois Tranche 01 - Tergnier	151 561,00 €
0010 - administration générale	150 000,00 €
6600 - Chantier insertion - Patrimoine	120 000,00 €
7400 - GENS DU VOYAGE	120 000,00 €
0604 - PCAET	90 000,00 €
4000 - ALSH divers	90 000,00 €
0011 - Services techniques	70 000,00 €
0019 - Service communication	70 000,00 €
4510 - Maison Service Public LA FERRE	70 000,00 €
0902 - Cantons Chante	65 000,00 €
0015 - RH	60 000,00 €
0400 - tourisme divers	60 000,00 €
4200 – Halte-Garderie	50 000,00 €
6900 - Maison santé SINCENY	50 000,00 €
0018 - Service des finances	35 000,00 €
0900 - Culture	31 000,00 €
4500 - TIC	30 000,00 €
4400 - RAM - Relais assistantes maternelles	27 000,00 €
0021 - Refuge pour animaux	25 000,00 €
0050 – Instances	25 000,00 €
1000 - Dev économique	25 000,00 €
8100 - Divers GEMAPI	20 000,00 €
0012 - Pôle droit des sols territoire agglo	15 000,00 €
0020 - Service informatique	15 000,00 €
4300 - LAEP - Lieu Accueil Enfant Parent	15 000,00 €
0411 - Chemin de randonnée	12 000,00 €
0016 - Direction	10 000,00 €
4450 - PEJ	10 000,00 €
6510 - MEF de Tergnier	10 000,00 €
0300 - Politique de la Ville	6 000,00 €
0023 - Archives	1 000,00 €

2°) Concernant le chapitre 012 : 4 400 000 €, en hausse de 1 000 € par rapport au budget primitif 2020, la répartition par service est la suivante :

Scolaire	902 187,00 €
Administration générale	759 216,00 €
Chantier insertion	403 101,00 €
ALSH	291 579,00 €
Halte-garderie	270 527,00 €
Dev économique	258 995,00 €
Eau potable	219 206,00 €

Services techniques	191 023,00 €
Pôle droit des sols	157 864,00 €
Service des finances	156 497,00 €
Eau pluviale	143 781,00 €
Ressources humaines	130 371,00 €
TIC	123 974,00 €
Maison Service Public LA FERRE	86 721,00 €
Politique de la Ville	84 196,00 €
Service Développement	60 325,00 €
Service communication	42 589,00 €
Assainissement collectif	40 085,00 €
Relais assistantes maternelles	34 717,00 €
GEMAPI	29 810,00 €
Lieu Accueil Enfant Parent	13 236,00 €

3°) Le chapitre 014 Atténuations de produits est arrêté à 7 257 426,50 € dont :
6 947 461 € d'attributions de compensation
308 465,50 € de dotations de solidarité « Fibre optique »
1 500 € de compensations diverses.

4°) Le chapitre 65 charges de gestion courante est arrêté à 7 433 290 € dont
3 664 659 € de virements vers les budgets annexes.

Les autres dépenses du chapitre concernent :

Les indemnités de fonction et dépenses annexes : 492 000 €

Les participations à verser aux syndicats intercommunaux estimées à :

SDIS	1 985 975 €
Syndicat Mixte du Pays Chaunois	280 075 €
Entente Oise Aisne	175 000 €
Syndicat Serre Aval	2 200 €
SI de la Verse	2 200 €
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise	24 000 €
SMOM	37 751 €

Autres structures :

CNAS	25 000 €
Réussir notre Sambre	53 000 €
Cotisation SOLIHA	1 500 €
Participations pour scolarisation d'enfants hors agglomération	69 000 €
Caisses des écoles	19 500 €
Classes de découverte	1 000 €
Fonds de solidarité pour le logement	25 477 €

Les autres subventions de fonctionnement concernent :

Refuge pour animaux	55 000,00 €
---------------------	-------------

Association des communautés de France	5 882,00 €
Lacordaire	115 000,00 €
Concours Musée de la Résistance	1 500,00 €
Sub culturelles	30 000,00 €
Sub exceptionnelles	30 000,00 €
Territoire Zéro chômeur	500,00 €
MEF annuelle	126 748,00 €
MEF "exceptionnelle"	43 000,00 €
Politique de la ville	74 000,00 €
ATMO - Picardie	11 000,00 €
Aisne initiative	15 000,00 €
Associations de commerçants	34 200,00 €

5°) Chapitre 66 :

Les intérêts de la dette sont fixés à 704 632,98 € en baisse de 368 000 € par rapport à 2020 du fait de la contrepassation des intérêts courus non échus.

Concernant le budget principal :

Le capital restant dû au 01/01/2021 est de 19 466 317 € (contre 21 440 309 € au 01/01/2020)

Nombre d'emprunts : 27

Taux d'intérêt moyen : 3,56 %

6°) Chapitre 67 : 89 002 €

Crédit pour dépenses exceptionnelles de 29 002 €

Crédit pour aides COVID : 60 000 €

7°) Les opérations d'ordre pour un montant total 8 220 801 € dont :

1 898 000 € au titre des amortissements.

6 322 801 € au titre du virement en section d'investissement.

Le détail des crédits inscrits est le suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
011 - Charges à caractère général	3 168 969,22 €
60611 - eau et assainissement	22 399,00 €
60612 - Electricité	279 494,00 €
60621 - Achats non stockés de combustible	60 810,00 €
60622 - Carburant	16 181,00 €
60623 - Alimentation	8 613,00 €
60628 - Autres fournitures non stockées	6 544,00 €
60631 - fournitures d'entretien	57 563,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	35 250,00 €
60633 - Fournitures de voirie	6 000,00 €
60636 - Vêtements de travail	5 429,00 €
6064 - Fournitures administratives	22 515,00 €
6067 - Fournitures scolaires	54 381,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	137 899,00 €
611 - contrat de prestations de services	1 279 629,22 €
6135 - locations mobilières	13 178,00 €
61521 - Entretien de terrains	179 430,00 €
615221 - Entretien de bâtiments publics	111 165,00 €

615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	33 769,00 €
615231 - Entretien de voiries	4 253,00 €
615232 - Entretien réseaux	634,00 €
61551 - entretien matériel roulant	14 189,00 €
61558 entretien autres biens mobiliers	4 495,00 €
6156 - maintenance	74 837,00 €
6161 - primes d'assurance	30 771,00 €
617 - études et recherches	292 961,00 €
6182 - documentation	6 138,00 €
6184 - vers à des organismes de formation	21 098,00 €
6185 - Frais de colloques et séminaires	90,00 €
6225 - indemnité au comptable et régisseurs	1 456,00 €
6226 - Honoraires	15 228,00 €
6232 - fêtes et cérémonies	24 489,00 €
6233 - Foires et expositions	4 301,00 €
6236 - catalogues et imprimés	13 403,00 €
6237 - Publications	24 469,00 €
6238 - frais divers	34 429,00 €
6241 - Transport de biens	257,00 €
6247 - transports collectifs	15 193,00 €
6251 - Voyages et déplacements	95,00 €
6256 - missions	4 002,00 €
6261 - affranchissement	29 229,00 €
6262 - télécoms	59 370,00 €
627 - frais bancaires	263,00 €
6281 - Concours divers	510,00 €
6283 - Serv extérieurs - frais nettoyage locaux	22 421,00 €
62878 - concours autres organismes	2 748,00 €
6288 - autres services	47 362,00 €
63512 - taxes foncières	16 273,00 €
6353 - Impôts indirects	43 756,00 €
6355 - Taxes et impôts sur véhicules	

012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 400 000,00 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité	108 000,00 €
6218 - Autre personnel extérieur au service (CDG02)	9 030,00 €
6331 - Versement transport	13 331,00 €
6332 - cotisations au FNAL	13 660,00 €
6336 - cotisation CNG, CG de la FPT	19 631,00 €
6338 - Autres impôts et taxes	7 317,00 €
64111 - rémunération principale	1 766 349,00 €
64112 - Supplément familial	50 621,00 €
64118 - Autres indemnités	433 161,00 €
64131 - rémunérations non titulaires	612 668,00 €
64168 - Autres emplois d'insertion	194 825,00 €
6451 - cotisations Urssaf	430 964,00 €
6453 - cotisations retraite	556 096,00 €
6454 - Assedic	32 661,00 €
6455 - cotisation assurance du personnel	120 000,00 €
6458 - cotisations autres organismes (ATIACL)	4 175,00 €
6475 - médecine du travail	7 206,00 €
6488 - Autres charges	20 305,00 €

014 - Atténuation des produits	7 257 426,50 €
7391178 - autres restitutions sur dégrèvements	1 500,00 €
739211 - attribution de compensations	6 947 461,00 €

739212 - dotations de solidarité	308 465,50 €
7398 - autres reversements	

65 - Autres charges de gestion courante	7 433 290,00 €
6521 - virement aux budgets annexes : Déchets	2 864 900,00 €
6521 - virement aux budgets annexes : Bat éco	382 000,00 €
6521 - virement aux budgets annexes : Terrages	219 100,00 €
6521 - virement aux budgets annexes : SAM	137 000,00 €
6521 - virement aux budgets annexes : Transports	
6521 - virement aux budgets annexes : SPANC	61 659,00 €
6531 - indemnités d'élus	350 000,00 €
6533 - cotisations de retraite	32 000,00 €
6534 - charges sociales ind élus	100 000,00 €
6535 - formation des élus	10 000,00 €
6553 - Service d'incendie	1 985 975,00 €
65548 - Autres contributions	521 226,00 €
6557 - contribution au titre de la politique de l'habitat	1 500,00 €
6558 - Autres contributions obligatoires	69 000,00 €
657361 - Caisse des écoles	19 500,00 €
65737 - Subvention fonctionnement étab. Publics	1 000,00 €
65738 - Subvention fonctionnement autres étab. Publics	25 500,00 €
6574 - Subventions fonctionnement pers droit privé	649 830,00 €
658 - Charges diverses de gestion courante	3 100,00 €

66 - Charges financières	704 632,98 €
66111 - intérêts d'emprunts	723 000,00 €
661121 - ICNE N	330 000,00 €
661122 - ICNE N-1 contrepassés	-368 367,02 €
6688 - Autres	20 000,00 €

67 - charges exceptionnelles	89 002,00 €
673 - titres annulés (exercice antérieur)	25 000,00 €
6745 – Aides COVID	60 000,00 €
678 - Autres charges exceptionnelles	4 002,00 €

042 - Opérations d'ordre entre sections	1 898 000,00 €
6811- Amortissements	1 898 000,00 €

023 - Virement à la section d'investissement :	6 116 301,00 €
---	-----------------------

Total des dépenses de fonctionnement :	31 037 621,70 €
---	------------------------

Recettes d'investissement arrêtées à 15 178 307,62 € dont les principales lignes sont les suivantes :

L'autofinancement de 7 316 301 € (amortissements + virement de la section de fonctionnement)

L'excédent antérieur reporté : 3 335 248,10 €

Les opérations patrimoniales : 1 200 000 €

Les restes à réaliser pour 1 197 649,52 €

Les subventions d'investissement : 1 146 849 € dont :

- 1 000 000 € pour la maison de santé de Saint-Gobain,
- 100 000 € pour les terrains familiaux
- 46 849 € pour la maison France service

Le FCTVA : 250 000 €

Remboursement d'avance COVID : 34 260 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	BP 2021
Chapitre 10 Reversement de dotation	377 759,00 €	250 000,00 €
10222 - FCTVA	377 759,00 €	250 000,00 €
1068 - Affectation du résultat CACTLF		

Chapitre 13 - subventions d'équipement	819 890,52 €	1 146 849,00 €
1311 - Sub inv transférable Etat		
PEJ	8 730,90 €	
Scolaire	52 312,96 €	
Extension 57 Bd Gambetta	259 202,50 €	
Terrains familiaux		100 000,00 €
MSP St Gobain		410 000,00 €
Espace France services		11 712,00 €
1312 - Sub inv transférable Région		
MSP ST GOBAIN		590 000,00 €
1313 - Sub inv transférable Département		
MSP Sinceny	106 386,85 €	
Travaux écoles	68 025,41 €	
1318 - Sub inv transférable Autres		
Schéma directeur eau pluviale	131 484,00 €	
1322 - Subvention inv non transférable - Région		
PIG	24 969,00 €	
1323 - Subvention inv non transférable Département		
Trx PEJ	8 730,90 €	
1341 - DETR		
Maison France service		35 137,00 €
Extension 57 Bd Gambetta	160 048,00 €	

Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	34 260,00 €
2764 - Créances sur des particuliers		34 260,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	0,00 €	1 898 000,00 €
28,,, Amortissements		1 898 000,00 €

Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0,00 €	1 200 000,00 €
238 - Avances sur commande d'immobilisations		1 200 000,00 €

001 - Excédent antérieur reporté	0,00 €	3 335 248,10 €
001 -Excédent CACTLF		3 335 248,10 €

021 - Virement de la section de fonctionnement		6 116 301,00 €
---	--	-----------------------

Total des recettes d'investissement	1 197 649,52 €	13 980 658,10 €
		15 178 307,62 €

Ces recettes permettent le financement des dépenses d'investissement suivantes :

Le capital de la dette : 1 962 000 €

Les subventions d'équipement, dont l'aide à l'immobilier d'entreprises, les fonds de concours, aides PIG et PLH : 2 233 800 €

Les études d'investissement pour 215 000 €

Les acquisitions de biens : 338 000 €
 Un crédit pour travaux hors opération de 3 256 508,82 €
 Des immobilisations financières pour 314 000 €
 Les opérations patrimoniales : 1 200 000 €
 Les opérations d'ordre entre sections de 49 100 €

Le programme d'investissement suivant individualisé en opération :

Opérations individualisées	RAR 2020	Budget 2021
2010001 - Plateforme Bimodale	9 840,00 €	0,00 €
2017001 - MSP Sinceny	43 131,65 €	0,00 €
2017002 - Aire d'accueil gens du voyage	2 013,13 €	0,00 €
2017003 - Travaux Anguilcourt le Sart	10 244,10 €	0,00 €
2018001 - Travaux locaux administratifs	924 018,56 €	200 000,00 €
2020001 - MSP St Gobain	379 678,68 €	1 403 694,20 €
2021001 - Terrains familiaux		350 000,00 €

Le détail des dépenses d'investissement est le suivant :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	BP 2021
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	0,00 €	49 100,00 €
1391, - Subv d'équipement transférables - Etat		49 100,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		1 200 000,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 962 000,00 €
1641 - capital des emprunts		1 950 000,00 €
165 - Cautions		12 000,00 €
Chapitre 20 - immob incorporelles	368 387,42 €	215 000,00 €
2031 - frais d'études (bâtiments)	331 519,76 €	30 000,00 €
2031 - frais d'études (Transfert équipts aquatiques)		15 000,00 €
2031 - frais d'études (schéma directeur immo)		70 000,00 €
2031 - frais d'études patrimoine scolaire		100 000,00 €
2051 - brevets, licences, logiciels	36 867,66 €	
Chapitre 204 - Sub d'équipement	1 200 316,71 €	2 233 800,00 €
2041412 - Fonds de concours 2014 2020	3 575,00 €	110 000,00 €
2041412 - fonds de concours Structurant - RAR 2019	292 279,99 €	350 000,00 €
20421 - Sub d'équipement Bien mobiliers (éco)	58 989,66 €	220 000,00 €
20422 - Sub d'équipement Bâtiments	671 672,06 €	500 000,00 €
20422 - Sub d'équipement (PLH)		850 000,00 €
20422 - Sub d'équipement Bâtiments (OPAH)	134 100,00 €	159 100,00 €
20422 - Sub d'équipement Bâtiments (PIG)	39 700,00 €	44 700,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	5 554,85 €	338 000,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	311,93 €	96 000,00 €
2135 - Installations générales, agencements	5 242,92 €	12 000,00 €
2158 - installation et matériel technique		5 000,00 €
2182 - Matériel de transport		50 000,00 €
2183 - matériel de bureau		80 000,00 €

2184 - Mobilier		50 000,00 €
2188 - Matériel multi accueil		30 000,00 €
2188 - Matériel PEJ, RAM et LAEP		5 500,00 €
2188 - autres immobilisations (organigramme clés)		9 500,00 €

Chapitre 23 - immobilisations en cours	713 019,50 €	3 256 508,82 €
2312 - Agts et aménagements terrains	454 451,80 €	13 233,82 €
2313 - Aménagements PEJ		50 000,00 €
2313 - climatisation 57 Bd Gambetta		45 000,00 €
2313 - Multi accueil		59 000,00 €
2313 - Maison France services		70 275,00 €
2313 - Trx MEF		22 000,00 €
2313 - Extension refuge		40 000,00 €
2313 - Travaux divers	12 006,42 €	300 000,00 €
2315 - Travaux ZES		10 000,00 €
2317 - Travaux scolaires	96 561,28 €	300 000,00 €
2318 - Pluvial		2 197 000,00 €
238 - avances sur travaux	150 000,00 €	150 000,00 €

Opérations individualisées	1 368 926,12 €	1 953 694,20 €
2010001 - Plateforme Bimodale	9 840,00 €	0,00 €
2017001 - MSP Sinceny	43 131,65 €	0,00 €
2017002 - Aire d'accueil gens du voyage	2 013,13 €	0,00 €
2017003 - Travaux Anguilmont le Sart	10 244,10 €	0,00 €
2018001 - Travaux locaux administratifs	924 018,56 €	200 000,00 €
		1 403 694,20 €
2020001 - MSP St Gobain	379 678,68 €	194,20 €
2021001 - Terrains familiaux		350 000,00 €

Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	314 000,00 €
271 - Titres immobilisés		264 000,00 €
2764 - Avances remboursables		50 000,00 €

Total des dépenses d'investissement	3 656 204,60 €	11 522 103,02 €
		15 178 307,62 €

B) BUDGET ANNEXE « BATIMENTS ECONOMIQUES »

Le budget primitif annexe « Bâtiments économiques » est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 1 071 797,04 €
 Section d'investissement : 5 686 210,06 €

Les charges de fonctionnement comprennent l'inscription d'un crédit de 135 700 € pour créances admises en non-valeur et d'un crédit de 10 000 € pour titres annulés sur exercice antérieur.

Il est prévu une prise en charge par le budget principal à hauteur de 382 000 € pour équilibrer la section de fonctionnement du budget primitif.

En investissement, un crédit de 4 778 853,70 € HT est inscrit pour des travaux, notamment pour la création du village d'entreprises à Tergnier et la rénovation du bâtiment des Linières.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement concernent :

1°) Les loyers attendus estimés à 395 000 € et répartis comme suit :

	Proposition 2021
Hôtel des formations	18 000 €
Hôtel d'entreprises 1 Chauny	100 000 €
Hôtel d'entreprises 4 Chauny	21 700 €
Hôtel d'entreprises 5 Chauny	60 000 €
Centre d'appels	4 700 €
Pépinière d'entreprises	124 000 €
Bâtiments rue St Auban - La Fère	25 800 €
La centrale Beautor	2 400 €
HE charmes	16 700 €
Bâtiment 16 rue des capucins – LA FERRE	21 700 €
	395 000 €

2°) Une provision de 45 000 € pour remboursement de taxe foncière

3°) Une subvention d'équilibre du budget principal de 382 000 €

4°) un crédit de reprise sur provisions constituées pour risques et charges de 135 700 €

5°) L'amortissement des subventions pour 114 097,04 €

	Budget 2021
75 - Autres produits de gestion courante	822 000,00 €
7552 - Prise en charge par le budget principal	382 000,00 €
752 - revenus d'immeubles	395 000,00 €
758 - Produits divers de gestion courante	45 000,00 €

78 - Reprises sur amortissement et provisions	135 700,00 €
7815- Reprise sur prov. Pour risques et charges	135 700,00 €

042 - opération d'ordre de section à section	114 097,04 €
777 - Amortissement des subventions d'investissement	114 097,04 €

Total des recettes de fonctionnement	1 071 797,04 €
---	-----------------------

Dépenses de fonctionnement :

1°) Les charges à caractère général sont en légère baisse à 285 224,14 €

2°) Un crédit pour admission en non-valeur de 135 700 €

3°) Le remboursement des intérêts des emprunts estimés à 21 436,30 €

4°) Une provision pour charges exceptionnelles de 10 000 € (titres annulés sur exercice antérieur)

5°) L'amortissement des immobilisations pour 619 436,60 €

	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	285 224,14 €
60611 - eau et assainissement	2 000,00 €
60612 - Electricité	37 000,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	2 500,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	500,00 €

6068 - Autres matières et fournitures	3 000,00 €
611 - prestations de service	5 500,00 €
6135 - locations mobilières	1 000,00 €
61521 - terrains	18 000,00 €
615221 - Entretien des bâtiments publics	10 000,00 €
615228 - Entretien autres bâtiments	500,00 €
615231 - Entretien et réparation voirie	1 500,00 €
615232 - entretien voies et réseaux	2 500,00 €
6156 - Maintenance	20 000,00 €
617 - Etudes et recherches	28 224,14 €
6226 - Honoraires	15 000,00 €
6262 - télécoms	1 500,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 500,00 €
63512 - taxes foncières	135 000,00 €

65 - Autres charges de gestion courante	135 700,00 €
6541 - créances admises en non-valeur	135 700,00 €

66 - Charges financières	21 436,30 €
66111 - intérêts d'emprunts	21 436,30 €
661121 - ICNE N	12 676,49 €
661122 - ICNE N-1 contrepassés	-12 676,49 €

67 - Dépenses exceptionnelles	10 000,00 €
673 - Titres annulés sur exercice antérieur	10 000,00 €

042 - Opérations d'ordre entre sections	619 436,60 €
6811 - amortissements	619 436,60 €

Total des dépenses de fonctionnement :	1 071 797,04 €
---	-----------------------

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont constituées :

- De l'excédent 2019 : 1 878 544,46 €
- De subventions pour un montant de 1 590 679,00 € dans le cadre de la création du village d'entreprises
- De l'affectation du résultat : 1 000 000,00 €
- De l'amortissement des immobilisations : 619 436,60 €
- D'avances sur réalisation d'immobilisations pour 252 000 €
- Des opérations patrimoniales : 250 000,00 €

	Budget 2021 hors RAR 2020
Opérations individualisées	1 590 679,00 €
OP2019001 - Création d'un village d'entreprises	1 590 679,00 €
OP2017001 - Hôtel d'entreprises n° 05	

Chapitre 10 - dotations	1 000 000,00 €
1068 - affectation du résultat	1 000 000,00 €

Chapitre 23 - Immobilisations en cours	252 000,00 €
238 - Avances sur réalisation d'immobilisations	252 000,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	619 436,60 €
---	---------------------

28.. - amortissement des immobilisations	619 436,60 €
041 - Opérations patrimoniales	250 000,00 €
238 - avance sur commande d'immobilisations	250 000,00 €
001 - Solde d'exécution antérieur (excédent)	1 878 544,46 €
Total des recettes d'investissement	5 590 660,06 €

Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont constituées :

- D'un crédit pour acquisition de biens de 50 000 €
- D'un crédit pour travaux de rénovation des bâtiments économiques de 136 853,70 €
- D'un crédit pour la création d'un village d'entreprises de 3 822 000 €
- D'un crédit pour la rénovation du bâtiment des Linières de 820 000 €
- De l'amortissement des subventions d'investissement transférées : 114 097,04 € et d'un crédit pour opération patrimoniale de 250 000 €
- Du capital de la dette et des cautions pour 155 574,95 €

	Budget 2021 hors RAR 2020
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	50 000,00 €
2135 - Installations générales	50 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours	136 853,70 €
2313 - Constructions	86 853,70 €
- toiture bat 16 La Fère	50 000,00 €
Opérations individualisées	4 642 000,00 €
OP2019003 - Village d'entreprises	3 822 000,00 €
OP2021001 - Rénovation Bat linières	820 000,00 €
Chapitre 16 - capital emprunts	155 574,95 €
165 - cautionnements	70 000,00 €
1641 - capital des emprunts	85 574,95 €
040 - Opérations d'ordre de section à section	114 097,04 €
139.. Reprise sur subventions	114 097,04 €
041 - Opérations patrimoniales	250 000,00 €
2313 - Immobilisations en cours	250 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	5 348 525,69 €

C) BUDGET ANNEXE « ZAC LES TERRAGES »

Le budget primitif annexe « ZAC Les Terrages » 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 219 300,00 €
 Section d'investissement : 1 075 316,43 €

Les crédits inscrits sont présentés ci-après :

Dépenses de fonctionnement :

	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	33 900,00 €
60612 - Electricité	2 500,00 €
611 - Contrats de prestation de services	500,00 €
61521 - entretien de terrains	25 200,00 €
615231 - Entretien des voiries	1 000,00 €
615232 - Entretien et réparation réseaux	4 000,00 €
63512 - taxes foncières	700,00 €

042 - Opérations d'ordre de section à section	185 400,00 €
6811 - dotation aux amortissements	185 400,00 €

Total des dépenses de fonctionnement :	219 300,00 €
---	---------------------

Recettes de fonctionnement :

	Budget 2021
75 - Autres produits de gestion courante	219 300,00 €
752 - Revenus d'immeubles	200,00 €
7552 - Déficit pris en charge par le budget principal	219 100,00 €

Total des recettes de fonctionnement	219 300,00 €
---	---------------------

Recettes d'investissement :

	Budget 2021 hors RAR
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	185 400,00 €
28.. Amortissement des immobilisations	185 400,00 €

Chapitre 13 Subvention d'investissement	
--	--

001 - Excédent d'investissement reporté	889 916,43 €
--	---------------------

Total des recettes d'investissement	1 075 316,43 €
--	-----------------------

Dépenses d'investissement :

Deux provisions pour acquisition de biens et pour travaux respectivement de 75 316,43 € et de 1 000 000 €

	Budget 2021 hors RAR
21 - Immobilisation corporelles (sauf opérations)	75 316,43 €
2111 - Terrains nus	2 500,00 €
2152 - Installations techniques	72 816,43 €
23 - Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 000 000,00 €

2315 - Installations, matériel et outillage	1 000 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	1 075 316,43 €

D) BUDGET ANNEXE « DECHETS MENAGERS »

Le budget primitif annexe « déchets ménagers » 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 6 878 852,00 €

Section d'investissement : 1 672 186,57 €

Les recettes de fonctionnement d'un montant total de 6 878 852,00€ sont composées :

- De 3 202 800 € de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en tenant compte d'un taux de TEOM à 7,36 %
- De 2 864 900 € de virement du budget principal
- De 386 100 € de valorisation de déchets et de prestations de services,
- De 315 000 € de soutien au tri sélectif
- De 76 352 € d'amortissement des subventions
- De 26 200 € de revenus des immeubles (bâtiment SEPUR)
- De 7 500 € de remboursements sur rémunérations du personnel (assurance suite arrêts maladie du personnel)

	Budget 2021
70 - Produits du service et des domaines	386 100,00 €
7013 - Vente de produits résiduels	365 000,00 €
70612 - redevance enlèvement déchets	2 100,00 €
70613 - Abonnement pour enlèvement de déchets	19 000,00 €

73 - Fiscalité	3 202 800,00 €
7331 - TEOM	3 202 800,00 €

74 - Dotations et participations reçues	315 000,00 €
7478 - Soutien au tri sélectif	315 000,00 €

75 - Autres produits de gestion courante	2 891 100,00 €
7552 - Déficit pris en charge par le budget principal	2 864 900,00 €
752 - Revenus d'immeubles	26 200,00 €
7588 - Autres produits de gestion courante	

042 - Opérations d'ordre de transfert	76 352,00 €
777 - Amortissement des subventions transférables	76 352,00 €

013 - Atténuations de charges	7 500,00 €
6419 - Remboursements sur rémunérations	7 500,00 €

Total des recettes de fonctionnement	6 878 852,00€
---	----------------------

Les dépenses de fonctionnement, égales aux recettes, sont les suivantes :

Au titre des charges à caractère général : 4 701 155 €

Ce chapitre est essentiellement consacré à la prestation de ramassage et de tri des ordures ménagères ainsi que la gestion des déchetteries de Tergnier, Beautor et Chauny.

Au titre des charges de personnel : 520 000,00€

Sont concernés :

Les 10 agents pour la gestion des 3 déchetteries

Un coordonnateur des déchetteries à mi-temps

Un agent chargé de la collecte des encombrants sur demande et de l'entretien des colonnes à verre.

Les deux animateurs du tri

Au titre des autres charges de gestion courante :

- Cotisation Valor'Aisne : 1 187 000 €

L'amortissement des immobilisations est estimé à 466 075 € en 2021.

Le détail des dépenses est le suivant :

	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	4 701 155,00 €
60611 - eau et assainissement	355,00 €
60612 - Electricité	7 500,00 €
60622 - carburants	8 000,00 €
60631 - fournitures d'entretien	1 500,00 €
60632 - Fourniture de petits équipements	5 000,00 €
60636 - Vêtements de travail	5 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	200,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	2 500,00 €
611 - prestations de services	
SEPUR Collecte des déchets	2 800 000,00 €
VALOR AISNE	1 700 000,00 €
Autres dont participation au SIRTOM pour Brie, Monceau et Fourdrain	45 000,00 €
6135 - locations mobilières	45 000,00 €
61521 - entretien des terrains	0,00 €
615221 - entretien et réparation bat publics	8 000,00 €
615232 - Entretien réseaux	10 000,00 €
61551 - Entretien mat roulant	200,00 €
61558 - Entretien autre matériel	1 000,00 €
6156 - Maintenance	1 000,00 €
6161 - Assurances	6 500,00 €
617 - Etudes et recherches	27 800,00 €
6184 - Vers à des organismes de formation	1 500,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	7 000,00 €
6238 - Divers	2 500,00 €
6262 - Télécoms	600,00 €
6288 - Autres services extérieurs	9 000,00 €
63512 - taxes foncières	6 000,00 €

012 - Charges de personnel	520 000,00 €
6218 - Personnel mis à disposition	66 000,00 €
6331 - Versement de transport	1 400,00 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	1 270,00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 700,00 €
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	760,00 €
64111 - Rémunération principale	235 440,00 €
64112 - NBI, SFT et indemnité de résidence	650,00 €
64118 - Autres indemnités	22 450,00 €
64131 - Rémunérations	33 100,00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	44 330,00 €

6453 - Cotisations aux caisses de retraite	71 180,00 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 330,00 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	35 370,00 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	590,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	170,00 €
6488 - Autres charges	2 260,00 €

66 - Charges financières	3 622,00 €
66111 - intérêts d'emprunts	3 674,25 €
661121 - ICNE N	894,49 €
661122 - ICNE n-1	-946,74 €

65 - Autres charges de gestion courante	1 188 000,00 €
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00 €
65548 - Autres contributions (VALORAISNE)	1 187 000,00 €

042 - Opérations d'ordre de section à section	466 075,00 €
6761 - Diff sur réalisation immobilisations	
6811 - dotation aux amortissements	466 075,00 €

Total des dépenses de fonctionnement :	6 878 852,00 €
---	-----------------------

Les recettes d'investissement sont constituées :

- De l'excédent 2020 de 844 661,57 €
- De l'amortissement des immobilisations : 466 075 €
- Du FCTVA : 127 000 €
- D'un crédit pour subventions d'investissement (bailleurs sociaux) de 125 000€
- D'une provision pour opérations patrimoniales : 100 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	BP 2021
024 - Produit de cessions	- €	- €
024 - Produit de cessions		
10 - Dotations fonds divers et réserves	9 450,00 €	127 000,00 €
10222 - FCTVA	9 450,00 €	127 000,00 €
1068 - Affectation du résultat		
13 - Subventions d'investissement	- €	125 000,00 €
1318 - Bailleurs sociaux		125 000,00 €
Chapitre 040 - Op ordre de section à section	0,00 €	466 075,00 €
192 - Plus ou moins value de cession		
28.. Amortissement des immobilisations		466 075,00 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales		100 000,00 €
001 - Excédent n-1		844 661,57 €
Total des recettes d'investissement	9 450,00 €	1 662 736,57 €
		1 672 186,57 €

Les dépenses d'investissement sont constituées :

- D'un crédit pour acquisition de biens de 550 000 €

- D'un crédit pour frais d'études de 35 000 € et pour acquisition de logiciels pour 18 000€
- D'une provision pour travaux dans les déchetteries de 446 936,53 €
- Du remboursement du capital des emprunts soit 180 000 €
- D'une provision pour opérations patrimoniales : 100 000 €
- De l'amortissement des subventions : 76 352 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	BP 2021
16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	180 000,00 €
1641 - Emprunts en euros		180 000,00 €
20 - Immoisations incorporelles	0,00 €	53 000,00 €
2031 - Etudes déchetterie de beautor		35 000,00 €
2051 - Logiciels		18 000,00 €
21 - Immobilisation corporelles (sauf opérations)	265 898,04 €	550 000,00 €
2182 - matériel de transport		20 000,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles		
Acquisition d'un broyeur		20 000,00 €
PAV pour collectifs		500 000,00 €
Bennes pour les déchetteries		10 000,00 €
Achat de bacs OM	265 898,04 €	
23 - Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00 €	446 936,53 €
2313 - Constructions		211 936,53 €
- déchetteries		20 000,00 €
- déchetterie de Tergnier		215 000,00 €
2315 - installation, matériels et outillage technique		
041 - opérations patrimoniales	- €	100 000,00 €
2313 - Constructions		100 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de section à section	- €	76 352,00 €
139,, Amortissement des subventions transférables		76 352,00 €
Total des dépenses d'investissement	265 898,04 €	1 406 288,53 €
		1 672 186,57 €

E) BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS »

Le budget primitif 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 4 982 617,11 €
 Section d'investissement : 4 527 432,79 €

Les principales modifications par rapport au budget primitif 2020 concernent :

En section de fonctionnement :

Dépenses :

Sont prévues :

1°) Les charges à caractère général correspondant au coût de la prestation transport urbains et scolaires sur une année complète qui est estimée comme suit :

1 434 265 €	Transports urbains 2021
1 688 735 €	Transports scolaires janvier à décembre 2021
280 000 €	Abonnements SNCF 2020 et 2021
7 000 €	Région affrètement année 2021

2°) Le remboursement du personnel d'accompagnement dans les cars scolaires estimé à 30 000,00 € (article 6218)

3°) Un crédit pour remboursement de Versement Transport de 20 000 €

4°) Une cotisation de 1 500 € pour l'adhésion à Hauts de France mobilité au titre 2021

5°) Le remboursement des intérêts de l'emprunt contracté en 2017 pour l'acquisition de bus soit 9 482,58 €

6°) La dotation aux amortissements de 728 830,95 €

7°) Un crédit de 10 000€ pour charges exceptionnelles

Reste de disponible pour la section d'investissement : 734 000 €

	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	3 448 803,58 €
60611 - eau	1 000,00 €
60612 - Energie - Electricité	100,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	200,00 €
611 - contrat de prestations de services	3 410 000,00 €
6132 - location immobilières	7 000,00 €
61521 - Entretien terrains	5 000,00 €
615221 - Entretien et réparation bâtiments publics	5 000,00 €
61558 - Autres biens mobiliers	403,58 €
6161 - primes d'assurance	800,00 €
617 - études et recherches	15 000,00 €
6247 - Transports collectifs	500,00 €
63512 - Taxes foncières	1 500,00 €
6355 - Cartes grises	2 300,00 €

012 - Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	30 000,00 €

014 - Atténuation des produits	20 000,00 €
73942 Remb versement transport	20 000,00 €

65 - Autres charges de gestions courante	1 500,00 €
6574 - Subvention aux associations	1 500,00 €

66 - charges financières	9 482,58 €
66111 - intérêts réglés à l'exercice	9 471,14 €
661121 - ICNE de l'exercice	2 435,93 €
661122 - ICNE N-1 contrepassés	-2 424,49 €

67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €
673 - Titres annulés sur exercice antérieur	10 000,00 €

023 - Virement à la section d'investissement :	734 000,00 €
---	---------------------

042 - opérations d'ordre de section à section	728 830,95 €
6811 - dotation aux amortissements	728 830,95 €

Total des dépenses de fonctionnement :	4 982 617,11 €
---	-----------------------

Recettes :

1°) Les produits du service qui correspondent au paiement par KEOLIS d'un droit d'usage des bus mis à sa disposition pour les transports scolaires et l'affrètement pour la région Hauts de France soit : 36 900,00 €

2°) Le versement transport (article 7342) estimé à 1 300 000,00 €

3°) La compensation régionale due pour l'exercice de la compétence Transports scolaires de 2 662 175,00 €

4°) L'amortissement des subventions pour 872 €

5°) Le résultat de fonctionnement de 982 670,11 €

	Budget 2021
70 Produit des services et du domaine	36 900,00 €
70388 - redevance usage	18 900,00 €
70688 - Autres prestations de service (affrètement)	18 000,00 €

73 Impôts et taxes	1 300 000,00 €
7342 - versement transport	1 300 000,00 €

74 - Subventions	2 662 175,00 €
7472 - Région	2 662 175,00 €

042 - opérations d'ordre de section à section	872,00 €
777 - Quote part subventions transférables	872,00 €

002 - Résultat de fonctionnement reporté	982 670,11 €
---	---------------------

Recettes de fonctionnement	4 982 617,11 €
-----------------------------------	-----------------------

En section d'investissement :

Dépenses :

Inscription :

1°) D'un crédit de 2 906 152,00 € pour l'opération de travaux de création de dépôt de bus secondaire.

2°) D'un crédit pour travaux divers de 80 000,00 €

3°) D'un crédit pour acquisition de biens de 877 218,95€, dont 646 430,00€ pour le renouvellement des bus.

4°) Du remboursement du capital des emprunts soit 133 334 € le capital restant dû au 31/12/2021 sera de 1 500 000 €

- 5°) L'amortissement des subventions pour 872 €
 6°) Chapitre 041 Opérations patrimoniales pour 149 612,00€
 7°) La prise en compte du déficit 2020 de 260 407,42€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	Budget 2021 hors RAR
16 - capital emprunts	0,00 €	133 334,00 €
1641 - capital des emprunts		133 334,00 €
Opérations individualisées	118 127,62 €	2 906 152,00 €
2020002 - Dépôt bus secondaire	95 868,00 €	2 906 152,00 €
2017001- Dépôt de bus	22 259,62 €	
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	0,00 €	877 218,95 €
2111 -- Terrains		
2128 - Autres aménagements de terrains		40 788,95 €
2135 - installations générales, agencement		
2158 - Autres installations		
2183 - Matériel informatique		
2182 - Matériel de transport urbain		298 134,00 €
2182 - Matériel de transport scolaire (2 bus)		348 296,00 €
2184 - Mobilier		
2188 - Autres immo corporelles		190 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours	1 708,80 €	80 000,00 €
2313 - Constructions	1 708,80 €	30 000,00 €
2315 - installations, matériel et outillage		50 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	872,00 €
13913 - Amortissement des sub transférables		872,00 €
192 - Plus ou moins value sur cession d'immobilisations		
041 - Opérations patrimoniales		149 612,00 €
2031 - Etudes		100 000,00 €
2313 - immobilisations en cours		
2762 - Créances TVA bus scolaire		
2762 - Créances TVA bus urbains		49 612,00 €
2762 - Créances sur transfert de droit à déduc TVA		
001 - Déficit N-1		260 407,42 €
Total des dépenses d'investissement	119 836,42 €	4 407 596,37 €
Résultat	4 527 432,79 €	

Recettes :

- 1°) Un virement de la section de fonctionnement de 734 000,00 €
 2°) L'amortissement des immobilisations pour 728 830,95 €
 3°) L'affectation du résultat de 1 296 391,47 €
 4°) Les subventions d'investissement pour 1 485 134,00€ dont 1 461 200€ pour la création du dépôt de bus secondaire et 23 934€ pour l'installation de vidéosurveillance dans les bus
 5°) Les écritures de TVA pour 49 612,00 € aux chapitres 041 et 27

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	Budget 2021 hors RAR
<i>021 - Virement de la section de fonctionnement</i>		734 000,00 €
024 - produits de cessions		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	728 830,95 €
2182 - matériel de transport		
28135 - Amortissements		728 830,95 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	149 612,00 €
2031 - frais d'études		
2182 - matériel de transports		
2182- Récupération TVA Bus urbains		49 612,00 €
2313 - Constructions		100 000,00 €
238 - avances sur immob		
10 - Dotations	18 261,00 €	1 296 391,47 €
10222 - FCTVA	18 261,00 €	
1068 - Affectation du résultat		1 296 391,47 €
13 - Subventions d'investissement	65 591,37 €	1 485 134,00 €
1311 - Etat - rénov dépôt bus	65 591,37 €	
1311 - Etat - dépôt bus secondaire		870 000,00 €
1311 - Etat – vidéo surveillance bus		23 934,00 €
1312 - Région -dépôt bus secondaire		591 200,00 €
27 - Immobilisations financières	0,00 €	49 612,00 €
2762 - Créances sur transferts de droit à TVA		49 612,00 €
001 - Excédent antérieur reporté		
Total des recettes d'investissement	83 852,37 €	4 443 580,42 €
		4 527 432,79 €

F) BUDGET ANNEXE SAM

Le budget primitif 2021 est équilibré en recettes et en dépenses sur la section de fonctionnement à : 1.355.134,00 €

Il est excédentaire en section d'investissement à hauteur de 127 868,00 €

Dépenses : 58 300 €

Recettes : 186 168,00 €

Ce projet de budget intègre les résultats de l'exercice 2020, qui, contrairement aux années passées ne seront pas repris dans un budget supplémentaire.

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1 355 134,00 €, réparties comme suit :

1°) Redevance service social pour 480 000,00 € qui correspond au paiement des prestations d'aide à domicile par les bénéficiaires.

2°) Les participations financières du Département de l'Aisne pour 630 000,00 € et des diverses caisses de mutuelles pour un montant de 80 000,00 €.

3°) Le remboursement sur rémunération du personnel, (notamment les indemnités journalières en cas de maladie, etc) pour un montant de 19 418,00 €

4°) La prise en charge du déficit par le BP est estimée à 137 000,00 €.

5°) Des produits exceptionnels divers estimés à 8 000,00 €.

6°) Les reprises de subventions pour un montant de 716 €.

Le détail est le suivant :

	Budget 2021
013 - atténuation des charges	19 418,00 €
6419 – Remboursement sur rémunération personnel	19 418,00 €
70 - Produits des services et du domaine	480 000,00 €
7066 - Prestation service redevance droit social	480 000,00 €
74 - Dotations et participations	710 000,00 €
7473 – Participation du Département	630 000,00 €
7478 – Participation d'autres organismes	80 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	137 000,00 €
7552 – Prise en charge du déficit	137 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	8 000,00 €
7788 - Produits exceptionnels divers	8 000,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	716,00 €
777 – Quote part des subventions d'investissement transférée ...	716,00 €
002 – Excédent n-1	0,00 €
Recettes de fonctionnement	1 355 134,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 355 134,00 €, réparties comme suit :

Une augmentation de 12,5 % a été effectuée au niveau du chapitre 011 « Charges à caractère général », notamment en raison de la prévision de l'audit interne/externe obligatoire du service à l'article 617.

Concernant le chapitre 012, on constate la stabilité de la prévision budgétaire. Toutefois, 2 voire 3 licenciements pour inaptitude physique totale sont prévus sur 2021 (indemnités de licenciement). Et le versement de l'ARE pour l'un des ex-agents administratif du SAM est terminé depuis juillet 2020.

En charges exceptionnelles, on constate une grosse augmentation de la prévision budgétaire 2021. Il s'agit du remboursement d'une partie de l'aide à la prime Covid19 au Département. Le service n'a pas pu verser l'intégralité de cette aide aux agents, en raison de la décision d'attribution de cette prime par la CACTLF bien antérieure (versement aux agents en août 2020) à la décision tardive du Département en novembre 2020. Il convient donc de rembourser la différence.

Le détail des crédits inscrits est le suivant :

	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	181 900,00 €
60622 – Carburant	2 500,00 €
60623 - Alimentation	500,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	5 000,00 €
60636 - Vêtements de travail	2 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	1 000,00 €
611 - Contrat de prestations de services	85 000,00 €
61551 - Entretien matériel roulant	1 000,00 €
6156 - Maintenance	12 000,00 €
617 – Etudes et recherches	15 000,00 €
6182 - Documentation générale et technique	1 000,00 €
6184 - Versement à des organismes de formation	1 000,00 €
6231 - Annonces et insertions	1 000,00 €
6251 - Déplacements missions - voyages	35 000,00 €
6261 - Affranchissement	3 000,00 €
6262 – Frais de télécommunication	15 000,00 €
627 - Frais bancaires	300,00 €
6288 - Autres services	1 600,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 137 000,00 €
6331 – Versement transport	5 000,00 €
6332 - Cotisations au FNAL	5 000,00 €
6336 - Cotisations CNG, CG de la FPT	14 000,00 €
6338 – Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00 €
64111 - Rémunération principale	133 000,00 €
64131 - Rémunérations non titulaires	780 000,00 €
6451 - Cotisations Urssaf	47 000,00 €
6453 - Cotisations retraite	65 000,00 €
6454 - Assedic	35 000,00 €
6455 - Cotisations assurance du personnel	10 000,00 €
64731 – Allocation chômage- versement direct	0,00 €
6478 – Autres charges sociales diverses	40 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	11 000,00 €
6541 - Admissions en non-valeur	0,00 €
6542 Créances éteintes	0,00 €
65548 Autres contributions	0,00 €
6574 – Subventions de fonctionnement	11 000,00 €

658822 – Aides	0,00 €
65888 - Autres	0,00 €
66 – Charges financières	0,00 €
668 – Charges financières	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	12 000,00 €
673 - Titres annulés (exercice antérieur)	12 000,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	13 234,00 €
6811- Amortissements	13 234,00 €
022 – Dépenses imprévues	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement :	1 355 134,00 €

Les recettes d'investissement sont arrêtées à 186 168,00 € dont les principales lignes sont les suivantes :

Les amortissements : 13 234,00 €
 FCTVA : 6 000,00 €
 Excédent antérieur reporté : 166 934,00 €

	Budget 2021
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	13 234,00 €
28182 Amortissements matériel de transport	3 229,00 €
28183 Amortissements matériels informatiques	5 076,00 €
28158 Amortissements autres installations	0,00 €
28188 Amortissements autres immo. corporelles	4 929,00 €
Chapitre 10 – Dotations fonds divers Réserves	6 000,00€
10222 FCTVA	6 000,00 €
001 – Excédent n-1	166 934,00 €
Total des recettes d'investissement	186 168,00 €

Ces recettes permettent le financement les dépenses d'investissement suivantes :

Les acquisitions de biens : 55 000,00 €
 Les reprises de subventions (amortissements) : 716 €
 Des dépenses imprévues : 2 584,00 €

Le détail des dépenses d'investissement est le suivant :

	Budget 2021
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	55 000,00 €
2182 – Matériel de transport	20 000,00 €
2183 – Matériel de bureau & informatique	10 000,00 €
2184 - Mobilier	5 000,00 €

2188 - Autres immobilisations	20 000,00 €
-------------------------------	-------------

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	716,00 €
13913 - Subv d'équipement transférables - département	716,00 €

020 – Dépenses imprévues	2 584,00 €
---------------------------------	-------------------

Total des dépenses d'investissement	58 300,00 €
--	--------------------

G) BUDGET ANNEXE « SERVICE DES EAUX - REGIE »

Le budget primitif annexe « Service des eaux - Régie » 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 6 352 973,00 €
 Section d'investissement : 2 033 966,13 €

Dépenses de fonctionnement :

Le montant du chapitre 011 est élevé en raison des reversements de taxes et redevances : 3 125 000 € - articles 6371 et 6378 (84%) ; l'entretien et l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable est estimé à 323 998€. Il reste 290 945 € pour le fonctionnement courant.

Le remboursement des charges de personnel est estimé à 173 200 €

Les reversements de redevance pollution et de modernisation des réseaux sont estimés à 778 000 €

Les intérêts de la dette sont arrêtés à 26 304 €

Une provision pour impayés de 100 000 € sera constituée ainsi qu'une provision de 32 480€ pour annulation de titres.

La dotation aux amortissements est fixée à 173 000 €

Le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet un virement à la section d'investissement de 1 330 046 €.

	Budget 2021 hors RAR 2020
011 - Charges à caractère général	3 739 943,00 €
605 - Achats d'eau	240 000,00 €
6061 - fournitures non stockables (eau énergie)	6 100,00 €
6063 - fournitures d'entretien	3 500,00 €
6064 - Fournitures administratives	1 600,00 €
6066 Carburant	2 450,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	300,00 €
611 - Prestations de service	323 998,00 €
6135 - locations mobilières	7 000,00 €
61521 - Entretien de terrains	2 000,00 €

61523 - Entretien réseaux	1 900,00 €
61551 - entretien matériel roulant	5 795,00 €
6156 - maintenance	11 800,00 €
618 - divers	5 650,00 €
6226 - Honoraires	100,00 €
6227 - frais d'actes et de contentieux	100,00 €
6237 - Publications	500,00 €
6261 - affranchissement	600,00 €
6262 - Télécoms	1 000,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	100,00 €
63512 - Taxes foncières	400,00 €
6356 - Redev occupation domaine public	50,00 €
6371 - Redevances versées aux agences de l'eau	140 000,00 €
6378 - Autres taxes et redevances	2 985 000,00 €

012 - Charges de personnel et frais assimilés	173 200,00 €
6215 - personnel affecté par la collectivité de rattachement	173 000,00 €
6475 - Médecine du travail	140,00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	60,00 €

014 - Atténuation des produits	778 000,00 €
701249 - reversement redevance agence de l'eau	556 000,00 €
706129 - Revers redv modernisation agence eau	222 000,00 €

66 - Charges financières	26 304,00 €
66111 - intérêts d'emprunts	25 500,16 €
661121 - ICNE N	5 432,17 €
661122 - ICNE N-1	-4 680,50 €
6618 - intérêts des autres dettes	52,17 €

67 - charges exceptionnelles	32 480,00 €
6718 - Autres charges exceptionnelles sur opé gestion	
673 - titres annulés (exercices antérieurs)	4 030,00 €
6732 - Annulation de titres (pollution domestique)	4 180,00 €
6733 - Annulation de titres (redevance prélèvement)	1 715,00 €
6734 - Annulation de titres (redevance assainissement)	13 500,00 €
6735 - Annulation de titres (part fixe annuelle)	355,00 €
6738 - Annulation de titres (modernisation des réseaux)	8 300,00 €
678 - Reversement excédent	400,00 €

68 - Dotations aux provisions	100 000,00 €
6815 - Provisions pour risques et charges	100 000,00 €

042 - Opérations d'ordre de section à section	173 000,00 €
6811- Amortissements	173 000,00 €

023 - Virement à la section d'investissement :	1 330 046,00 €
---	-----------------------

Total des dépenses de fonctionnement :	6 352 973,00 €
--	-----------------------

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées de la vente d'eau et des autres taxes et redevances pour 4 908 410 € et du report de l'excédent antérieur de 1 428 433,49€.

De l'amortissement de subventions d'investissement pour 15 257 €

Un crédit pour produits divers de gestion courante de 372,51 € est prévu ainsi qu'un crédit pour produits exceptionnels de 500€.

	Budget 2021 hors RAR 2020
70 - Produits des services et du domaine	4 908 410,00 €
70111 - Vente d'eau aux abonnés	970 000,00 €
70118 - Autres ventes d'eau	20 700,00 €
701241 - redevance pollution domestique	350 000,00 €
70128 - Autres taxes et redevances	94 000,00 €
704 - produits des travaux	22 710,00 €
706110 - redevance assainissement part fermière fixe	221 000,00 €
706111 - redevance assainissement part fermière proportionnelle	883 000,00 €
706112 - redevance assainissement part collective	1 900 000,00 €
706121 - redevance modernisation réseau	146 000,00 €
7064 - Locations de compteurs	260 000,00 €
7068 Autres prestations de services	41 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	372,51 €
7588 - Autres	372,51 €
77 - Produits exceptionnels (hors transfert excédents)	500,00 €
7788 - Produits exceptionnels divers	500,00 €
042 - Opérations d'ordre de section à section	15 257,00 €
777 - Quote-part subv invest transférées	15 257,00 €
002 - Excédent antérieur reporté	1 428 433,49 €
002 - excédent antérieur reporté	1 428 433,49 €
Recettes de fonctionnement	6 352 973,00 €

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des transferts de la section de fonctionnement : 1 503 046 € (amortissements et virement) et de l'affectation du résultat : 147 830,06 €.

Un crédit de 153 600€ de subventions d'équipement de l'agence de l'eau.

Un crédit de 200 000 € est inscrit en opération patrimoniale pour faire face aux éventuelles corrections à effectuer sur l'actif transféré des collectivités.

	RAR 2020	Budget 2021 hors RAR 2020
Chapitre 10 Reversement de dotation	29 490,07 €	147 830,06 €
1068 - Affectation du résultat	29 490,07 €	147 830,06 €
Chapitre 13 - subventions d'équipement		153 600,00 €
13111 - Agence de l'eau		153 600,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section		173 000,00 €
28,,, Amortissements		173 000,00 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales		200 000,00 €
2313 - travaux		200 000,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 330 046,00 €
Total des recettes d'investissement	29 490,07 €	2 004 476,06 €
	2 033 966,13 €	

Dépenses d'investissement :

Au titre des dépenses d'investissement, un crédit pour travaux sur réseaux, acquisition de biens (mobilier, informatique, outillage, compteurs, etc.) et études d'investissement de 1 580 833 € est inscrit.

Un crédit pour opérations patrimoniales de 200 000 € est prévu.

Le remboursement du capital de la dette est arrêté à 60 556 €

L'amortissement des subventions pour 15 257 €

	RAR 2020	Budget 2021 hors RAR 2020
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		60 556,00 €
1641 - capital des emprunts		59 500,73 €
1681 - Autres emprunts		1 055,27 €
Chapitre 20 - immob incorporelles		272 400,00 €
2031 - frais d'études		36 000,00 €
2031 - Schéma directeur		156 000,00 €
2051 - brevets, licences, logiciels		80 400,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	30 998,25 €	143 500,00 €
21351 - Bâtiments d'exploitation	24 179,00 €	30 000,00 €
21531 - réseaux d'adduction d'eau	2 483,26 €	3 000,00 €
2154 - Matériel industriel	2 365,03 €	1 500,00 €
2155 - Outillages industriel	1 611,96 €	1 500,00 €
21561 - Serv distribution d'eau	359,00 €	60 000,00 €

2181 - Installations générales, aménagements,		2 500,00 €
2182 - matériel roulant		20 000,00 €
2183 - matériel informatique		15 000,00 €
2184 - Mobiliers		5 000,00 €
2188 - autres immobilisations		5 000,00 €

Chapitre 23 - immobilisations en cours	101 428,24 €	1 164 933,00 €
2313 - Construction		
Beautor rue des purges	1 548,20 €	
2315 - Installations techniques	99 880,04 €	
TRAVECY reprise long RD		60 000,00 €
BEAUTOR Renouvellement canalisation Grande Rue côté pont vieux Beautor		240 000,00 €
BEAUTOR Rue de la Molaine		144 000,00 €
TERGNIER impasse Parmentier		60 000,00 €
Toutes communes Programme Branchements plombs isolés		36 000,00 €
TRAVECY Reprise branchements rue de la Vatroye		9 600,00 €
BEAUTOR Renouvellement canalisation 350 ml rue de la fosse		120 000,00 €
BEAUTOR Reprise branchements cité chemin de fer		24 000,00 €
Toutes communes raccordements		36 000,00 €
Travaux câblage régie des eaux		80 000,00 €
Travaux divers		355 333,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section		15 257,00 €
1391, - Subv d'équipement transférables - Etat		15 257,00 €

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		200 000,00 €
--	--	---------------------

001 - Solde d'exécution reporté		44 893,64 €
--	--	--------------------

Total des dépenses d'investissement	132,426,49 €	1 901 539,64 €
		2 033 966,13

H) BUDGET ANNEXE « SERVICE DES EAUX – DSP »

Le budget primitif annexe « Service des eaux - DSP » 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 648 529,70 €
Section d'investissement : 930 617,00 €

Les crédits inscrits sont présentés ci-après :

Dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses concernent le virement à la section d'investissement : 385 500€ (59%) et l'amortissement des immobilisations estimé à 170 000€.

Les charges de personnel sont estimées à 44 955€ et les charges de fonctionnement courant à 40 182,94€ dont 60% d'achat d'eau.

Il reste 5 000€ de charges exceptionnelles pour annulation de titres et 2 891,76€ d'intérêts de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
011 - Charges à caractère général	40 182,94 €
605 - achat d'eau	24 082,94 €
6156 - maintenance	500,00 €
6168 - primes d'assurance	1 500,00 €
617 - Etudes	14 000,00 €
6257 - Réceptions	100,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	44 955,00 €
6215 - Personnel mis à disposition	44 955,00 €
66 - Charges financières	2 891,76 €
66111 - intérêts d'emprunts	3 100,00 €
661121 - ICNE N	509,00 €
661122 - ICNE N-1	- 717,24 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €
673 - Annulation de titre de l'exercice précédent	5 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de section à section	170 000,00 €
6811- Amortissements	170 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement :	385 500,00 €
Total des dépenses de fonctionnement :	648 529,70 €

Recettes de fonctionnement :

La vente d'eau et les taxes afférentes sont estimées à 320 000€.

L'excédent 2020 est de 284 356,70€.

Un crédit pour produits exceptionnels de 15 173 € est inscrit, principalement pour la location d'antennes.

L'amortissement des subventions d'investissement est estimé à 29 000€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
70 - Produits des services et du domaine	320 000,00 €
70111 - Vente d'eau aux abonnés	320 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de section à section	29 000,00 €

777 – Quote-part subv invest transférées	29 000,00 €
--	-------------

77 - Produits exceptionnels	15 173,00 €
7718 - locations antennes	11 673,00 €
778 - Autres produits exceptionnels	3 500,00 €

002 - Excédent antérieur reporté	284 356,70 €
----------------------------------	--------------

Recettes de fonctionnement	648 529,70 €
-----------------------------------	---------------------

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont uniquement constituées des transferts de la section de fonctionnement soit : 555 550 € (virement + amortissements)

Un crédit de 124 800 € est inscrit pour les subventions d'investissement et de 52 796,15€ d'affectation de résultat.

L'excédent 2020 s'élève à 197 520,85€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	BP 2021
Chapitre 10 Reversement de dotation	- €	52 796,15 €
R1068 - Affectation du résultat SI Abbécourt		52 796,15 €

Chapitre 13 - subventions d'équipement	- €	124 800,00 €
1311 - Sub inv transférable Etat		124 800,00 €
1318 - Autres Sub		

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	- €	170 000,00 €
28,,, Amortissements		170 000,00 €

Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillages techniques		

002 - excédent reportés	- €	197 520,85 €
002 - excédents reportés		197 520,85 €

021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	385 500,00 €
---	-----	---------------------

Total des recettes d'investissement	- €	930 617,00 €
		930 617,00 €

Dépenses d'investissement :

Au titre des dépenses d'investissement, un crédit pour travaux de 457 100 € (chapitre 23) et un second de 12 000€ (chapitre 21) sont inscrits.

Il est également prévu 168 000€ de frais d'études (schéma directeur)

Le remboursement du capital de la dette est arrêté à 14 200 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	BP 2021
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	14 200,00 €
1641 - capital des emprunts		14 200,00 €
Chapitre 20 - immob incorporelles	0,00 €	168 000,00 €
2031 - frais d'études		12 000,00 €
2031 - frais d'études (schéma directeur)		156 000,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	0,00 €	12 000,00 €
21531 - Réseaux adduction d'eau	0,00 €	12 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours	250 317,00 €	457 100,00 €
2315 - Inst Mat et outillage - divers	1 875,00 €	21 842,00 €
CHAUNY Branchements plombs TASSIGNY		186 000,00 €
CONDREN Branchements plombs		78 000,00 €
DANIZY Analyseur en continu	4 000,00 €	
LA FERRE Rue du rempart du Midi et rue d'Aboville	27 742,00 €	104 258,00 €
Toutes communes Reprise Branchements Plomb		36 000,00 €
Toutes communes : Raccordements		31 000,00 €
2318 - Autres immobilisations corporelles (SE Abbécourt)	161 700,00 €	
Interconnexion ex SE ABBECOURT	55 000,00 €	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	- €	29 000,00 €
1391, - Subv d'équipement transférables - Etat	- €	29 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	250 317,00 €	680 300,00 €
		930 617,00 €

I) BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Le budget primitif annexe « assainissement collectif » 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 8 385 233,76 €

Section d'investissement : 12 099 940,98 €

Les crédits inscrits sont présentés ci-après :

Dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses concernent le virement à la section d'investissement : 4 698 086 € (56%), les charges financières estimées à 1 611 261,83 €, et l'amortissement des immobilisations estimé à 1 439 590 €.

Les charges de personnel sont estimées à 185 000 € et les charges de fonctionnement courant à 375 414,93 €.

Il reste 15 000€ d'autres charges de gestion courante pour admission en non-valeur et 60 881,00 € de provisions pour risques et charges.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	375 414,93 €
6040 - Achat d'études et de prestations	82 000,00 €
6061 - fournitures non stockables (eau - énergie)	35 000,00 €
6063 - Fournitures d'entretien	2 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	2 000,00 €
6066 Carburant	2 000,00 €
6110 - contrat de prestations de services	216 364,93 €
61521 - Entretien et réparation bâtiments publics	4 000,00 €
61551 - Entretien du matériel roulant	2 000,00 €
6156 - maintenance	600,00 €
6161 - primes d'assurance	400,00 €
6231 - annonces et insertions	1 000,00 €
6237 - Publications	1 500,00 €
6257 - Réceptions	50,00 €
6262 - télécoms	1 000,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	500,00 €
6378 - Autres taxes et redevances	20 000,00 €
63512 - taxes foncières	5 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	185 000,00 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	185 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	15 000,00 €
6541 - Admission en non-valeur	15 000,00 €
66 - Charges financières	1 611 261,83 €
66111 - intérêts d'emprunts	1 655 000,00 €
66112 - ICNE	506 484,44 €
66112 - ICNE contrepassés	-550 222,61 €
042 - Opérations d'ordre de section à section	1 439 590,00 €
6811- Amortissements	1 439 590,00 €
023 - Virement à la section d'investissement :	4 698 086,00 €
68 - Provisions	60 881,00 €
6815 - dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	60 881,00 €
Total des dépenses de fonctionnement :	8 385 233,76 €

Recettes de fonctionnement :

La taxe d'assainissement et les taxes afférentes sont estimées à 5 822 000,00 €.

L'excédent 2020 est de 1 794 147,76 €.

Un crédit pour subventions d'exploitations et primes d'épuration est inscrit à hauteur de 237 000,00 €.

L'amortissement des subventions d'investissement est estimé à 532 086,00 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2021
70 - Produits des services et du domaine	5 822 000,00 €
70128 - Autres taxes et redevances	230 000,00 €
704 - Produit des services - travaux facturés	12 000,00 €
70611 - Redevance Ass collectif	5 580 000,00 €

74 - Dotations et participations	237 000,00 €
741 - Primes d'épuration	210 000,00 €
748 - Autres subventions d'exploitations	27 000,00 €

042 - Opérations d'ordre de section à section	532 086,00 €
777 - Quote part subv invest transférées	532 086,00 €

002 - EXCEDENT ANTERIEUR	1 794 147,76 €
---------------------------------	-----------------------

Recettes de fonctionnement	8 385 233,76 €
-----------------------------------	-----------------------

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont constituées des transferts de la section de fonctionnement soit : 6 137 676,00 € (virement + amortissements).

Un crédit de 888 000,00 € est inscrit pour les subventions d'investissement notamment de l'agence de l'eau.

L'excédent 2020 s'élève à 132 623,16 € et à 1 251 591,82 € pour l'excédent reporté.

La réalisation d'un emprunt de 1 137 000 € pour équilibrer l'opération relative à la création d'un bassin à Tergnier

Les opérations patrimoniales pour 1 634 118,00 € ; Les écritures de TVA pour 434 118,00 € aux chapitres 041 et 27.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	Budget 2021
001 - Solde d'exécution antérieur	0,00 €	132 623,16 €
001 - Excédents reportés		132 623,16 €

Chapitre 10 Reversement de dotation	0,00 €	1 251 591,82 €
1068 - Excédent reporté St Gobain		1 251 591,82 €

Chapitre 13 - subventions d'équipement	448 814,00 €	888 000,00 €
13111 - Sub équipement agence de l'eau	448 814,00 €	888 000,00 €

Chapitre 16 - Emprunts et dettes		1 173 000,00 €
1641 - Emprunts en euros		1 173 000,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section		1 439 590,00 €
28,,, Amortissements		1 439 590,00 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales		1 634 118,00 €
2318 - Autres immo corporelles en cours		434 118,00 €
238 - Avances commandes d'immob corporelles		
2313 - travaux		1 200 000,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 698 086,00 €
27 - Autres immobilisations financières		434 118,00 €
2762 - créances sur droit de transfert à la TVA		434 118,00 €
Total des recettes d'investissement	448 814,00 €	11 651 126,98 €
		12 099 940,98 €

Dépenses d'investissement :

Au titre des dépenses d'investissement, un crédit pour travaux de 4 659 600 € (chapitre 23) et un second de 95 108 € (chapitre 21) sont inscrits.
Il est également prévu 366 000 € de frais d'études.

Le remboursement du capital de la dette est arrêté à 2 980 000 €.

L'amortissement des subventions est fixé à 532 086 € ; les opérations patrimoniales pour 1 634 118 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2020	Budget 2021
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		2 980 000,00 €
1641 - capital des emprunts		2 953 575,00 €
1681 - Autres emprunts		26 425,00 €
Chapitre 20 - immob incorporelles	31 440,00 €	366 000,00 €
2031 - Frais d'études	31 440,00 €	366 000,00 €
2088 - Autres immobilisations incorporelles		
Chapitre 21 - immobilisations corporelles		95 108,00 €
2111 - terrains nus		95 108,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours	1 801 588,98 €	4 659 600,00 €
2318 - Autres immo corporelles en cours	1 801 588,98 €	4 659 600,00 €
238 - Avances commandes immo corporelles		
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section		532 086,00 €
1391, - Subv d'équipement transférables - Etat		532 086,00 €

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		1 634 118,00 €
21532 - Réseaux d'assainissement		1 200 000,00 €
2762 - Créances sur transfert de TVA		434 118,00 €

Total des dépenses d'investissement	1 833 028,98 €	10 266 912,00 €
		12 099 940,98 €

J) BUDGET ANNEXE « SPANC - REGIE »

Le budget primitif annexe « SPANC - Régie » 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement : 62 819,00 €

Les crédits concernent essentiellement les prestations de services (remboursement à NOREADE des sommes dues au titre des contrôles SPANC) et les charges de personnel rattachées.

Les crédits inscrits sont présentés ci-après :

Dépenses de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
011 - Charges à caractère général	52 819,00 €
60228 - Autres fournitures consommables	3 000,00 €
611 - Prestations de services (NOREADE contrôles SPANC)	49 819,00 €
63512 - taxes foncières	0,00 €

012 - Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement :	62 819,00 €
---	--------------------

Recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
70 - Produits des services et du domaine	580,00 €
7062 - Redevance ass non collectif	580,00 €
7068 - Autres prestations de service	

75 - Autres produits de gestion courante	61 659,00 €
7552 - Virement du Budget principal	61 659,00 €

002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	580,00 €
---	-----------------

Recettes de fonctionnement	62 819,00 €
-----------------------------------	--------------------

Les données synthétiques du budget (Budget principal et les 9 budgets annexes)

Principaux ratios

Informations financières – ratios (consolidation du budget principal et des 9 budgets annexes)	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	750,43 €
Produit des impositions directes / population	141,96 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	900,95 €
Dépenses d'équipement brut / population	599,05 €
Encours de la dette / population	1253,53 €
DGF / population	74,07 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	15,68 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement	96,33 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	66,49 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	139,13 %

ESTIMATION DU COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE 2021

Calcul du CIF 2021 :

Fiscalité Agglomération 2020	
Taxe d'habitation	4 749 399,00 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 132 882,00 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	143 205,00 €
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	46 897,00 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	1 897 262,00 €
Cotisation foncière des entreprises	3 360 667,00 €
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux	569 867,00 €
Taxe sur les surfaces commerciales	693 184,00 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 124 797,00 €
Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	1 609 903,00 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources	3 005 592,00 €
Dotations de compensation 2020	2 404 355,00 €
A - Produit fiscal perçu par cactlf	22 738 010,00 €
Dépenses de transfert CA 2019	
Attributions de compensations N-2	-11 557 036,00 €
DSC n-2 * 0,5	-125 583,50 €
B Total recettes fisc agglo	11 055 390,50 €

Communes en 2020	
Produit perçu par communes	16 529 290,00 €
DCRTP communes	238 816,00 €
FNGIR	76 092,00 €
C Total recettes fiscales communes	16 844 198,00 €

CIF 2021 B / (A+C)	27,93%
---------------------------	---------------

Le 23/03/2021
Le Président
Dominique IGNASZAK